

Recherches sociographiques



Revenu des familles agricoles, Canada et Québec, 1957-1986

Ray D. Bollman

Volume 29, numéro 2-3, 1988

Le monde rural

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056369ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056369ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bollman, R. D. (1988). Revenu des familles agricoles, Canada et Québec, 1957-1986. *Recherches sociographiques*, 29(2-3), 265-281.
<https://doi.org/10.7202/056369ar>

Résumé de l'article

Au Canada, les familles agricoles tirent de sources hors ferme une part de plus en plus grande de leurs revenus. Cette constatation reste valable quelles que soient la définition de la famille agricole et la taille de l'exploitation. Le revenu hors ferme s'accroît également du côté des salaires comme de celui des revenus de placements; cela vaut pour toutes les familles sans égard à la taille de la ferme. Enfin, l'accroissement du salaire hors ferme de l'exploitant équivaut à celui de tous les autres membres de la famille (le plus souvent, l'épouse).

L'écart entre le revenu en espèces des agriculteurs et celui des autres contribuables semblent revenir à ce qu'il était anciennement. Cependant, de 1972 à 1986, le revenu en espèces des familles agricoles est resté, *en moyenne* et indépendamment du type de la famille agricole, égal au revenu des autres familles.

REVENU DES FAMILLES AGRICOLES : CANADA ET QUÉBEC, 1957-1986 *

Au Canada, les familles agricoles tirent de sources hors ferme une part de plus en plus grande de leurs revenus. Cette constatation reste valable quelles que soient la définition de la famille agricole et la taille de l'exploitation. Le revenu hors ferme s'accroît également du côté des salaires comme de celui des revenus de placements ; cela vaut pour toutes les familles sans égard à la taille de la ferme. Enfin, l'accroissement du salaire hors ferme de l'exploitant équivaut à celui de tous les autres membres de la famille (le plus souvent, l'épouse).

L'écart entre le revenu en espèces des agriculteurs et celui des autres contribuables semblent revenir à ce qu'il était anciennement. Cependant, de 1972 à 1986, le revenu en espèces des familles agricoles est resté, *en moyenne* et indépendamment du type de la famille agricole, égal au revenu des autres familles.

La récente crise financière du secteur agricole a réveillé l'intérêt pour l'évaluation du revenu des familles agricoles. Sans détailler cette crise, rappelons les circonstances qui l'ont produite. Au début de la décennie, les cultivateurs ont dû faire face à une élévation des taux d'intérêt du simple au double : cela a accru, dans la même proportion, les frais du service de la dette chez ceux qui étaient déjà endettés, *et* imposé des coûts élevés aux nouveaux exploitants ou à ceux qui voulaient étendre leur activité. Les exploitants n'ont pas perçu les revenus nets qu'ils escomptaient, car les prix des produits sont tombés, entraînant une réduction, trop bien connue, des marges bénéficiaires. La baisse de la valeur des terres agricoles qui en a résulté a porté un coup de grâce à ceux qui avaient emprunté en espérant que l'inflation allait continuer de faire monter le prix des

* Les versions préliminaires de ce document ont été présentées au séminaire de *Recherches sociographiques* sur le monde rural et à la conférence sur les perspectives agricoles canadiennes tenue à Ottawa les 14 et 15 décembre 1987. Nous remercions Pamela Smith et Philip Ehrensaft pour les discussions très utiles que nous avons eues ensemble.

TABLEAU I

*Évaluation du nombre de semaines de travail hors ferme nécessaires
pour compenser une baisse de 10% des ventes d'une ferme de grande taille, Canada, 1961-1986.*

ANNÉE	REVENU AGRICOLE (000 000 \$)		RAPPORT b / a (%)	SEUIL DE PAUVRETÉ*		C) VENTES FERMES DE GRANDE TAILLE**		d) SALAIRE INDUSTRIEL (\$: semaine)	RAPPORT d / c (%)	TRAVAIL HORS FERME ÉGAL À 10% DES VENTES (semaines)	
	a) Brut	b) Net		Base 1959	Base 1969	Base 1959	Base 1969			Base 1959	Base 1969
1961	2,888	1,115	39	3 500	9 068	78	11,59				
1962	3,112	1,255	40	3 350	8 309	81	10,32				
1963	3,2	1,143	36	3 614	10 117	83	12,15				
1964	3,496	1,291	37	3 716	10 061	87	11,63				
1965	3,818	1,437	38	3 782	10 052	91	11,04				
1966	4,272	1,668	39	4 089	10 472	96	10,87				
1967	4,396	1,553	35	4 060	11 492	103	11,18				
1968	4,369	1,418	32	4 146	12 778	110	11,63				
1969	4,233	1,22	29	4 159	14 428	118	12,27				
1970	4,193	1,213	29	4 298	14 860	127	11,72				
1971	4,551	1,268	28	4 421	15 864	138	11,53				
1972	5,521	1,896	34	4 633	13 492	149	9,04				
1973	7,02	2,632	37	4 984	13 296	160	8,3				
1974	8,984	3,57	40	5 527	13 910	178	7,81				

1975	10,138	3,788	37	6 124	16 390	203	124	8,06
1976	10,128	3,014	30	6 584	22 121	228	103	9,7
1977	10,206	2,447	24	7 110	29 652	250	84	11,86
1978	12,03	3,083	26	7 747	30 227	265	88	11,39
1979	14,337	3,539	25	8 454	34 248	287	84	11,91
1980	15,849	3,317	21	9 312	44 499	317	71	14,02
1981	18,533	3,755	20	10 475	51 703	356	69	14,53
1982	18,615	3,478	19	11 607	62 128	391	63	15,9
1983	18,708	3,315	18	12 277	69 284	391	56	17,74
1984	20,286	4,351	21	12 811	59 723	405	68	14,74
1985	19,786	3,912	20	13 324	67 397	419	62	16,07
1986	20,013	4,866	24	13 869	57 040	431	76	13,24

SOURCES : Revenus agricoles brut et net : Canada, *Statistiques économiques agricoles*, Statistique Canada, n° 21-603.

Seuil de la pauvreté : *Seuils de faible revenu de Statistique Canada*, Statistique Canada, Département des enquêtes auprès des ménages, janvier 1987 (document de travail).

Rémunération hebdomadaire dans le secteur industriel : Canada, *Statistique historique du Canada*, Statistique Canada, série E49, n° 11-516.

Rémunération hebdomadaire globale dans le secteur industriel : *Emplois, gains et durée du travail*, Statistique Canada, n° 72-002, juin 1987 : 204.
* Les seuils de faible revenu correspondent à une famille rurale de quatre personnes. Il existe différents seuils de faible revenu selon l'année adoptée pour le calcul de la valeur minimale du panier de provisions, de l'habillement et du logement. Partant de 1959, la série couvre toutes les familles de quatre personnes.

** Une exploitation agricole de grande taille est celle dont les ventes brutes donnent, en moyenne, un revenu net supérieur au seuil de faible revenu, prenant pour acquis que le profit d'exploitation est moyen.

terres, ce qui aurait rendu intéressant le rendement annuel de leur dette au cas où leur revenu annuel n'y aurait pas suffi. Les familles agricoles n'étaient pas toutes en mesure de générer un revenu suffisant pour faire face à la situation.

Quelques analystes prétendent que le revenu hors ferme des familles agricoles est l'un des facteurs qui leur permettent de continuer à exploiter leurs fermes. On dispose de peu de données, pour le Canada ou le Québec, sur le revenu total net de l'ensemble des familles agricoles et, plus particulièrement, sur l'importance du revenu hors ferme.

*Importance et viabilité du travail hors ferme :
le cas des exploitations de grande taille*

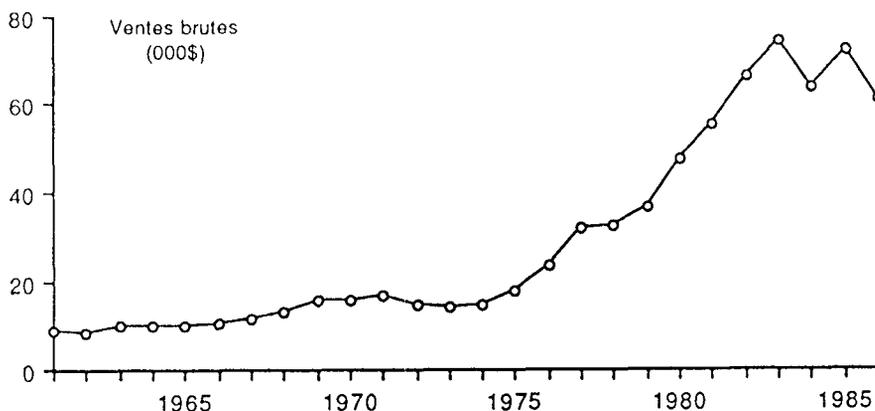
Nous verrons d'abord dans quelle mesure le travail hors ferme peut être considéré comme une caractéristique des exploitations agricoles de grande taille (celles à plein temps ou les commerciales). Nous nous demanderons ensuite jusqu'à quel point le travail hors ferme constitue une solution viable pour compenser les fluctuations de revenu des exploitations de ce type.

Nous proposons que l'on considère comme *exploitation agricole de grande taille* celle dont le revenu agricole net suffit à couvrir les dépenses minimales d'une famille. Pour fournir une perspective chronologique, nous avons adopté comme point de repère le seuil de faible revenu pour une famille agricole de quatre personnes, tel que défini par Statistique Canada en 1959. Conséquemment, le revenu agricole net de l'exploitation aurait dû être de 3 500 \$ en 1961 et de près de 15 000 \$ en 1986 (Tableau 1). Au cours de cette période, le ratio du revenu net par rapport au revenu brut, au niveau national, est tombé d'environ 0,4 à seulement 0,2. Cela signifie que pour disposer, durant les années 80, d'un revenu net équivalent à celui du début des années 60, il aurait fallu réaliser des ventes deux fois plus élevées. L'élévation du revenu net nécessaire pour faire face aux dépenses courantes d'une famille (représenté par le seuil de faible revenu) combinée à la baisse du ratio revenu net/revenu brut exige que les familles accroissent la taille de leur exploitation (en chiffre d'affaires) pour subvenir à leurs besoins. Ainsi, la taille approximative d'une exploitation de grande taille aurait dû correspondre à des ventes brutes de l'ordre de 10 000 \$ en 1961 et de plus de 60 000 \$ en 1986 (Graphique 1).

Selon ce critère, seule une petite proportion des fermes recensées sont de grande taille (Tableau 2). De 14% en 1961, la proportion est passée à 33% en 1986. La majeure partie de la production agricole provient néanmoins des entreprises de ce type. En 1961, elles comptaient pour 50% des ventes nationales, alors qu'en 1986 leur part atteignait 82%. Une faible proportion seulement de ces cultivateurs déclarent des journées de travail hors ferme : 18% seulement en 1986 (pour l'année précédente, évidemment) ; ce taux est resté constant depuis 1966, alors qu'il n'était que de 6% en 1961.

GRAPHIQUE 1

*Ventes annuelles minimales
correspondant à la catégorie des fermes de « grande taille », *
Canada, 1961-1986.*



SOURCE : Canada, *Statistiques économiques agricoles*, Statistique Canada, n° 21-603.

* Revenu net supérieur au seuil de faible revenu (1959).

TABLEAU 2

*Évaluation du temps consacré au travail hors ferme
sur les fermes de grande taille, Canada, 1961-1986.*

ANNÉE	1961	1966	1971	1976	1981	1986
Ventes brutes, ferme de grande taille * (\$)	9 068	10 472	16 854	23 502	54 926	60 602
Fermes de grande taille, en % des fermes recensées	14	21	17	32	25	33
Ventes des fermes de grande taille, en % des ventes agricoles totales	50	64	62	n.a.	74	82
Pourcentage d'agriculteurs ayant travaillé hors ferme	32	38	35	34	39	39
Pourcentage d'exploitants de ferme de grande taille ayant travaillé hors ferme	6	21	19	15	18	18
Temps consacré au travail hors ferme, en % des jours de travail sur les fermes de grande taille	2	7	6	12	9	10

SOURCE : Statistique Canada, *Recensements agricoles, 1966-1986.*

* Les fermes dites de « grande taille » sont celles dont les ventes brutes fournissent, en moyenne, des revenus nets agricoles supérieurs au seuil de pauvreté.

Si l'on considère cette fois la part attribuable aux gros cultivateurs dans l'ensemble des journées de travail hors ferme déclarées par tous leurs confrères, elle est passée de 2 à 7% de 1961 à 1966, pour rester constante depuis. En d'autres mots, seul un petit nombre d'exploitants majeurs ont recours au travail hors ferme pour combler leur manque à gagner; cette proportion n'a pas augmenté depuis vingt ans; et 90% de ce type de travail salarié est exécuté par de petits exploitants. On ne peut donc pas dire que l'emploi à l'extérieur de la ferme contribue de façon significative à accroître le revenu familial des professionnels de l'agriculture au Canada.

En fait, le comportement des gros cultivateurs sous ce rapport répond à un *choix* (délibéré ou non) parfaitement rationnel du point de vue économique. Supposons une baisse globale de 10% des prix des produits agricoles, combien de semaines de travail hors ferme, rémunérées selon les normes du secteur agricole, auraient été nécessaires pour compenser la baisse de la valeur des ventes? Selon nos calculs, il aurait fallu qu'un cultivateur de 1961 s'emploie à l'extérieur pendant 12 semaines et, au milieu des années 80, 14 semaines. On peut en conclure que le travail hors ferme n'a jamais vraiment constitué une option valable pour les exploitants de ferme de grande taille: trois mois de salariat en dehors de son entreprise pour compenser une fluctuation relativement faible des prix agricoles ne sauraient représenter pour quiconque une solution satisfaisante.

Revenu hors ferme des particuliers

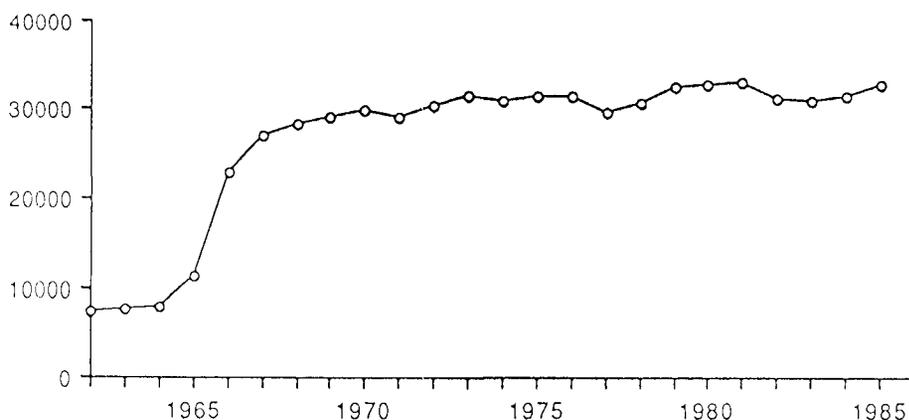
L'analyse des revenus agricoles peut se fonder sur deux types d'indicateurs: ceux qui s'appliquent à l'*entreprise* agricole et ceux qui concernent les cultivateurs à titre personnel, comme *particuliers*. Pour avoir une série chronologique de données sur le revenu des agriculteurs au titre de particuliers, nous aurons recours aux données sur les exploitants des fermes non constituées en société que les *Statistiques fiscales annuelles de Revenu Canada Impôt (R.C.I.)* traitent comme travailleurs autonomes. Les données spécifiques au Québec ont été obtenues de R.C.I. sur demande spéciale. Aux fins de statistique, R.C.I. définit un exploitant agricole comme un contribuable dont le revenu agricole brut (tiré d'une exploitation non constituée en société) est la principale source de revenu. Même s'ils ne répondent pas nécessairement à la définition d'exploitant d'une ferme de grande taille, il s'agit quand même de personnes qui vivent surtout de la seule exploitation de leur ferme.

Tout au long des années 50 et au début des années 60, environ 200 000 contribuables canadiens ont été classés comme tels dans les publications de R.C.I. Moins de 8 000 étaient installés au Québec. Vers le milieu des années 60, l'adoption du régime des pensions du Canada et de celui des rentes du Québec a provoqué un accroissement du nombre des déclarations de revenu

remplies par des exploitants agricoles parce que les contribuables à ces régimes étaient recueillies au moyen de la formule de déclaration individuelle. Depuis lors, le nombre d'agriculteurs, selon la définition de R.C.I., a diminué graduellement au pays passant de 290 000 à peu près à environ 270 000. Au Québec, il y a eu une légère augmentation, de moins de 30 000 à plus de 30 000 (Graphique 2). Cette relative stabilité du nombre d'exploitants à plein temps semble contredire la diminution du tiers des fermes recensées (61 257 en 1971 et 41 448 en 1986) : c'est qu'augmentent le nombre d'exploitation de grande taille et le nombre d'exploitants par ferme (époux, enfants, associés).

GRAPHIQUE 2

Nombre d'exploitants agricoles,
Québec, 1962-1985.*



SOURCE: Canada, *Statistiques sur l'imposition*, Revenu Canada Impôt (non publié).

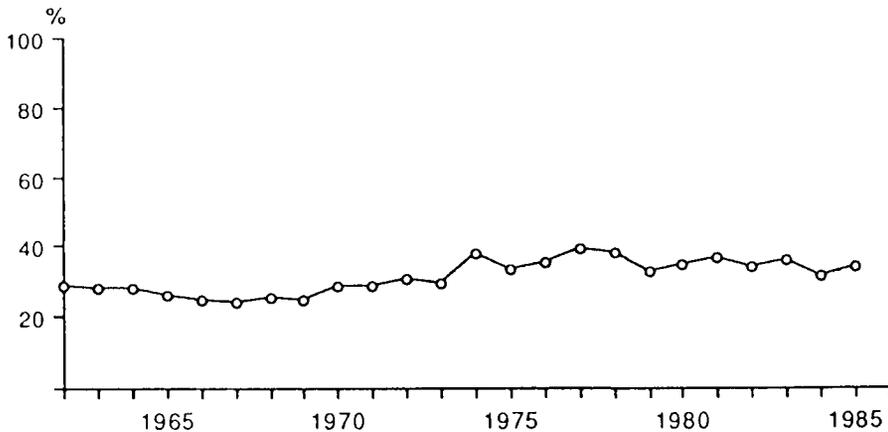
* Contribuables dont le revenu agricole brut est la principale source de revenu.

De 1946 à 1985, la part du revenu agricole net des cultivateurs canadiens n'a cessé de décroître. À la fin des années 40, elle atteignait 90% à l'échelle nationale; en quatre décennies elle est tombée de 52% de leur revenu total. Évidemment, la part des revenus que les agriculteurs gagnaient ailleurs que sur leur ferme s'est accrue en parfaite réciprocity. Le phénomène est cependant beaucoup moins marqué chez les cultivateurs québécois : à la fin des années 60, ils tiraient directement de leurs fermes les trois quarts de leurs revenus nets et la proportion se maintient aux deux tiers à l'heure actuelle (Graphique 3).

Les revenus dit *hors ferme* sont donc passés de 10 à 48% des revenus totaux nets de la classe agricole canadienne, depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours. Ils se répartissent en trois sources : le travail salarié, les paiements de transferts

GRAPHIQUE 3

*Proportion du revenu des agriculteurs
provenant de toutes sources hors ferme,
Québec, 1962-1985.*



SOURCE : Canada, *Statistiques sur l'imposition*, Revenu Canada Impôt (non publié).

publics aux particuliers (allocations, pensions, Assurance-chômage, etc.), les gains de capital (principalement sous la forme d'intérêt sur dépôt bancaire). Jusqu'au début des années 70, c'est le travail qui a tenu la première place : sur l'ensemble des revenus nets des agriculteurs du pays (qu'ils déclarent ou non s'employer à l'extérieur) il est passé de 5%, à la fin des années 40, à 15%, vingt-cinq ans plus tard. Il faut retenir que cela ne touche qu'environ 25% des exploitants agricoles (données tirées des déclarations, 1976-1985) ; pour ceux-là, le travail à l'extérieur constitue un recours important, mais dans l'ensemble on ne peut pas dire que les fermiers du pays comptent beaucoup sur les emplois à salaire pour vivre.

À partir de 1974-1975, on relève deux changements dans les données.

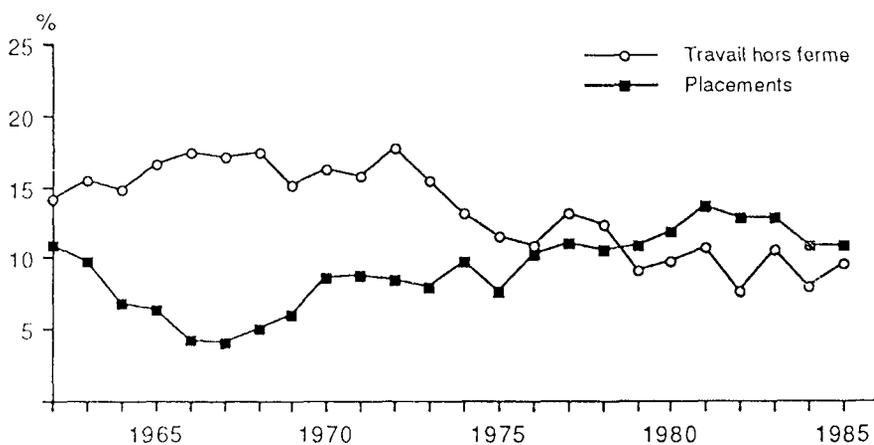
- De nouveaux éléments sont devenus imposables : les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage (interruption du travail hors ferme) et la moitié des gains de capital ; ils figurent donc en bonne place dans les données de l'impôt. Au cours des dix dernières années, ces sources ont représenté de 5 à 8% du revenu des exploitants.
- Le revenu agricole net a triplé au début des années 70 et une partie du profit a été investi hors ferme, principalement dans des comptes bancaires. Les taux d'intérêt ayant monté quelques années plus tard, les rendements

de ces placements ont atteint 17% ou plus du revenu total net des cultivateurs dans la première moitié de la décennie 80.

Les tendances observées au Québec vont dans le même sens, mais de façon plus accusée. La part des gains provenant du travail est tombée de plus de 15% qu'elle avait atteint dans les années 60 à environ 10% ces dernières années (Graphique 4). Passés pour leur part d'à peu près 5% à la fin des années 60 à environ 10% ces derniers temps, les revenus de placements sont devenus plus importants que le salaire hors ferme dans le revenu des exploitants agricoles québécois depuis 1979.

GRAPHIQUE 4

*Proportion du revenu des agriculteurs
provenant de placements et du travail hors ferme,
Québec, 1962-1985.*



SOURCE : Canada, *Statistiques sur l'imposition*, Revenu Canada Impôt (non publié).

Revenu hors ferme des familles

En matière de revenu, les analystes préfèrent en général les données sur les familles, car c'est sur cette base que la plupart des gens mesurent leur bien-être économique.

Des données utiles à ce propos, étalées sur vingt ans, sont accessibles grâce à une enquête de Statistique Canada sur les finances des consommateurs. Des totalisations spéciales ont été produites à partir des résultats de l'enquête en fonction de trois indicateurs de la famille agricole.

- Type 1 — Famille dont un membre déclare un revenu agricole net.
- Type 2 — Famille dont un membre déclare un revenu agricole net comme principale source de revenu.
- Type 3 — Famille dont un membre déclare l'exploitation agricole comme principale activité.

Les familles des types 1 et 3 se révèlent être les mêmes. Pour les dix dernières années, on compte, au Canada, environ 330 000 familles dans ce cas dont la distribution (selon la source et le niveau) des revenus est analogue. Il n'en va pas de même pour les familles du type 2 dont le nombre, pour la même période, s'établit à 210 000. Le revenu *de toutes sources* de ces familles est généralement le même que celui des autres types, mais les gains tirés de l'agriculture y tiennent une place plus importante (environ 25 % de plus), tandis que les salaires issus d'un travail hors ferme y sont moins importants dans une même proportion. Toutefois, la part du revenu provenant des placements, des paiements de transfert et d'autres sources est la même, quelle que soit le type de famille agricole.

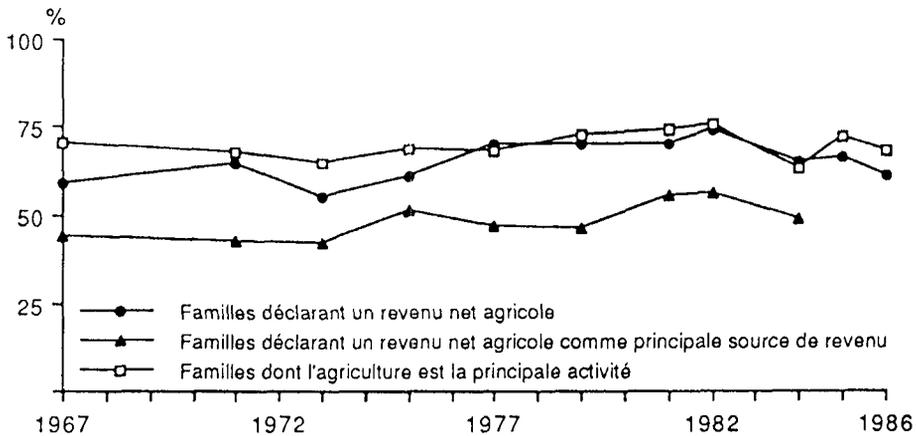
Dans le cas des 330 000 unités correspondant aux deux définitions moins restrictives de la famille agricole, alors que l'activité agricole générait environ la moitié du revenu total à la fin des années 60, cette proportion est tombée à 30 % ces dernières années. Réciproquement, leurs gains hors ferme comptent pour 70 %. Si on retient la définition restrictive (210 000 unités pour le type 2), il apparaît que l'activité agricole représente actuellement environ la moitié du revenu net de ces familles-là, alors que la proportion était des deux tiers à la fin des années 60.

En raison d'un échantillon plus restreint, les données québécoises équivalentes divergent davantage d'un type à l'autre. Mais les tendances y vont dans le même sens qu'au Canada, bien que moins accusées. Au Québec, il y a vingt ans que les familles agricoles au sens restrictif (type 2) tirent la moitié de leurs revenus de sources hors ferme (Graphique 5), tandis que cette proportion a été atteinte plus récemment dans l'ensemble du pays ; même phénomène chez celles qui correspondent aux définitions plus larges : au Québec le cap des deux tiers du revenu provenant de sources externes a été rejoint depuis deux décennies, alors qu'au Canada le mouvement vient d'y arriver. En somme, on dirait que la situation québécoise est stabilisée, tandis que dans le reste du pays on se trouve devant une tendance puissante dont le terme n'est pas encore arrêté.

Quoi qu'il en soit, la répartition du revenu hors ferme des familles agricoles selon la source (travail salarié ou placements) et son augmentation relative par rapport aux revenus totaux ont évolué de la même manière au Québec et au Canada, pour les trois types statistiques de famille. La seule différence marquante, c'est qu'au Québec l'évolution du salariat et des placements est stable depuis 1965.

GRAPHIQUE 5

*Proportion du revenu familial des agriculteurs
provenant du travail hors ferme,
Québec, 1967-1986.*



SOURCES : Canada, *Distribution du revenu imposable au Canada*, Statistique Canada, n° 13-207.
Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, Statistique Canada (non publié).

*Variation du revenu de la famille agricole
par rapport à la distribution des exploitations agricoles selon la taille*

La taille de la ferme exploitée est une variable souvent utilisée pour définir la famille agricole (EHRENSAFT et BOLLMAN, 1985). C'est un bon indice de la demande de travail familial sur la ferme, laquelle demande réduit en proportion l'offre potentielle de main-d'œuvre intrafamiliale pour le travail hors ferme. Les données récentes confirment les analyses antérieures (FITZPATRICK et PARKER, 1965 ; PORTEOUS, 1974) et révèlent que les familles qui exploitent des fermes soit de petite taille, soit de grande taille, ont, en moyenne, des revenus supérieurs à celles dont la ferme se situe entre les deux. En 1981, des totalisations inédites tirées du couplage agriculture-population effectué par Statistique Canada montrent que 25% des fermes recensées au Canada avaient, en 1980, un chiffre d'affaires inférieur à 5 318 \$, tandis que les familles concernées déclaraient un revenu de l'ordre de 26 000 \$ qui provenait presque exclusivement de sources hors ferme. D'autre part, les fermes classées dans le quart supérieur avaient enregistré des ventes moyennes de 56 000 \$ ou plus, pour un revenu familial total net d'environ 30 000 \$.

Quant au revenu moyen familial enregistré pour les exploitations situées entre le 50^e et le 74^e percentiles (ventes de 21 805 \$ à 55 999 \$), il était de 24 000 \$. La baisse du revenu de la famille exploitant une ferme moyenne est actuellement moins importante que les études ne l'avaient montré. Il demeure cependant que ces exploitations semblent à la fois trop grosses pour permettre à leurs occupants de gagner à l'extérieur, et trop petites pour générer sur la ferme même un revenu comparable à celui des autres familles agricoles. La baisse du revenu familial des agriculteurs moyens touche toutes les familles, quel que soit l'âge de l'exploitant principal. Toutefois, dans le cas des fermes d'une taille supérieure à la médiane, on observe que plus l'exploitant est âgé, plus le revenu total net de la famille est élevé. Lorsque l'exploitant a moins de 34 ans, le revenu familial n'augmente pas en fonction de la taille de la ferme. En 1980, toutes ces tendances se sont traduites par une plus forte proportion de ces familles de cultivateurs moyens sous le seuil de faible revenu : 21 % par rapport à 18 % pour l'ensemble des familles agricoles. Les jeunes exploitants de 25 à 34 ans étaient les plus durement touchés sous ce rapport : 32 % d'entre eux restaient sous le seuil, toujours selon le recoupement des données du recensement de 1981 pour la population et l'agriculture.

Le revenu hors ferme diminue à mesure que la taille de l'exploitation augmente, mais la tendance se renverse lorsqu'on atteint les 5 % de fermes les plus importantes (ventes supérieurs à 12 500 \$ en 1957 et à 160 000 \$ en 1980). Le revenu hors ferme statistique est plus élevé dans ce cas pour deux raisons. La première, c'est que quelques-unes de ces entreprises agricoles sont constituées en société et que les membres de la famille (y compris l'exploitant) reçoivent un traitement, un salaire ou des dividendes de la société, lesquels sont comptés comme revenus hors ferme.¹ Deuxièmement, ces exploitations sont plus rentables et une partie des bénéficiaires, investis ailleurs, produisent un revenu de placement. Mais, même pour les familles exploitant des grosses fermes non incorporées, 40 % du revenu total net provient de sources extérieures.

Globalement, la part du revenu familial hors ferme des cultivateurs canadiens a augmenté de 20 à 25 points en pourcentage de 1957 à 1980, quelle que soit la taille de l'exploitation. Considérant que, sans égard pour la taille de la ferme, le salaire gagné à l'extérieur constitue une source importante du revenu familial

1. Les données des couplages agriculture-population de 1971 et de 1981 suggèrent que le revenu de la famille n'augmente pas de façon significative en fonction de l'importance des ventes brutes. Par exemple, les familles exploitant des fermes dont les ventes se classent dans les cinq percentiles supérieurs déclarent un revenu hors ferme plus élevé et un revenu agricole net inférieur. Cet écart dans les sources du revenu déclaré aboutit à ce que le total net soit équivalent à celui des familles dont les ventes agricoles sont moins importantes. Dernièrement, EHRENSAFT (1987) a démontré que le revenu agricole net des grosses exploitations est effectivement important par opposition à celui des exploitations non constituées en société. Une partie des gains des exploitations constituées en société est gardée par l'exploitation et l'autre, versée à la famille, n'apparaît pas dans son revenu net.

total (sans être nécessairement le principal apport hors ferme — pensons aux placements), la question se pose de savoir dans quelle mesure l'augmentation du salariat est attribuable au chef de famille ou plutôt à son épouse. Selon BARTLETT (1986), le recours au salariat touche, de façon à peu près constante, moins d'exploitants chefs de famille pour toutes les tailles d'exploitations, sauf chez les propriétaires de grosses fermes où le pourcentage de salariés à l'extérieur est plus petit qu'ailleurs. Pour ce qui est des épouses, la proportion de celles qui tirent un salaire extérieur est en gros la même dans toutes les catégories de taille (BOLLMAN et SMITH, 1986). Cependant, plus la famille est jeune, plus l'épouse aura tendance à s'embaucher en dehors de la ferme (quelle que soit la taille de l'exploitation).

*Comparaison entre les familles agricoles
et les familles non agricoles*

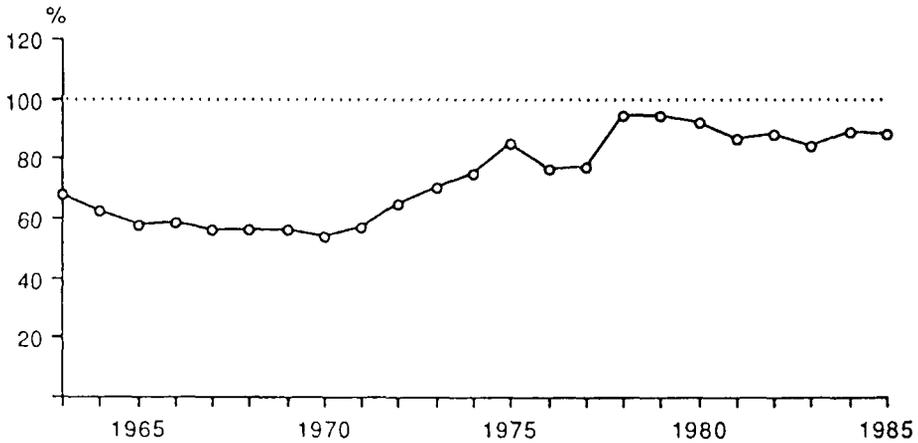
Il est assez courant, dans les discours politiques (exemple, GREENE, 1966), de voir la parité de revenus entre agriculteurs et non-agriculteurs donnée comme objectif collectif. Les spécialistes utilisent aussi cet indicateur pour évaluer le niveau de vie des cultivateurs. Nous ne comparerons ici que les revenus en espèces (contrairement à KULSHRESHTHA, 1965, 1966, 1967, et SHAW, 1979a, 1979b), même si les agriculteurs et les non-agriculteurs se procurent différemment certains biens et services.² Nous supposons que ces différences sont relativement constantes. Par conséquent, toute variation observée dans l'écart de revenu entre les agriculteurs et les non-agriculteurs correspond à un changement véritable. Plus audacieusement encore, nous supposerons qu'il n'y a aucun changement entre les différences de niveau de vie qui soit attribuable aux pertes ou gains de capital non réalisés.³

2. Il peut arriver que les cultivateurs n'aient pas à payer en espèces pour le logement et d'autres services (par exemple, services médicaux et services de loisirs, articles et mobilier destinés à la consommation du ménage, habillement de la famille, etc.).

3. Certains logements urbains ont subi des augmentations ou des baisses de prix comparables, dans leur direction sinon dans leur amplitude, aux variations observées pour les terres agricoles. Même si les prix des terrains urbains n'ont pas baissé aussi fortement que ceux des terres agricoles, dans les deux cas les augmentations et les baisses ont entraîné des gains et des pertes non réalisés pour les agriculteurs aussi bien que pour les autres Canadiens. BRINKMAN (1981) suggérait qu'on évalue les gains non réalisés quand le marché est à la hausse et les pertes non réalisées quand il est à la baisse. Cela peut aider à interpréter le comportement du propriétaire immobilier. Toutefois, AUKES (1987) prétend que les propriétaires de capitaux ainsi que leurs conseillers et les technocrates devraient fonder leurs décisions sur les flux réels (c.-à-d. le flux du revenu réel) et non sur les revenus escomptés (capitalisés dans le prix de l'immobilisation).

GRAPHIQUE 6

*Revenu d'un agriculteur
en proportion du revenu d'un non-agriculteur (indice 100),
Québec, 1963-1985.*



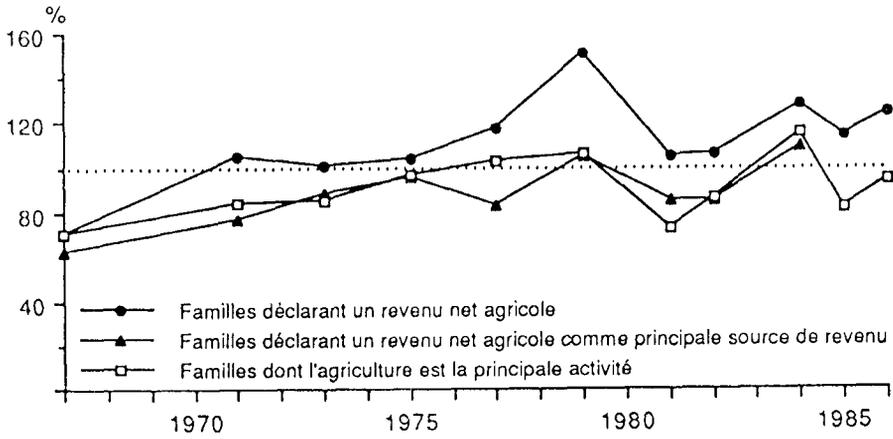
SOURCE: Canada, *Statistiques sur l'imposition*, Revenu Canada Impôt (non publié).

Comparant le revenu en espèces des agriculteurs, répertoriés par Revenu Canada Impôt, à celui des autres contribuables, il apparaît que, de 1946 à 1971, il a plafonné aux trois quarts environ de celui des autres Canadiens. Au cours de la décennie suivante, jusqu'en 1982, le revenu des agriculteurs a rejoint celui des non-agriculteurs, mais trois ans plus tard la différence traditionnelle de 25% réapparaissait.

Au Québec, les tendances sont sensiblement les mêmes. En 1960, le revenu des agriculteurs était relativement plus faible que celui des non-agriculteurs, soit un peu plus de la moitié (Graphique 6). Au cours des années 70 et au début des années 80, le revenu relatif des agriculteurs s'est accru, mais restait en-deçà de 5 à 15% du revenu des autres contribuables durant les sept dernières années. Les agriculteurs québécois n'ont jamais eu un revenu en espèces équivalent à celui des non-agriculteurs.

GRAPHIQUE 7

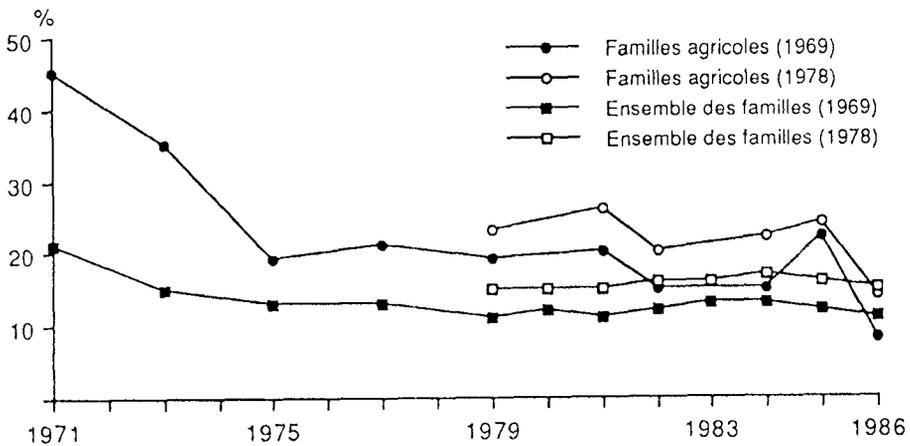
Revenu de la famille agricole en proportion du revenu de la famille non agricole, Québec, 1966-1986.



SOURCES : Canada, *Distribution du revenu imposable au Canada*, Statistique Canada, n° 13-207. Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, Statistique Canada (non publié).

GRAPHIQUE 8

Proportion des familles agricoles dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu, Québec, 1971-1986.*



SOURCES : Canada, *Distribution du revenu imposable au Canada*, Statistique Canada, n° 13-207. Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*, Statistique Canada (non publié).

* Familles dont au moins un membre déclare l'agriculture comme occupation.

Il est intéressant de relever les résultats de la comparaison du revenu des familles agricoles avec celui des familles non agricoles (données d'une enquête sur les finances des consommateurs).

- De 1965 à 1971, l'écart entre le revenu des familles agricoles et celui des autres familles demeure constant.
- De 1972 à 1986, quelle que soit la définition de la famille agricole, son revenu est, en moyenne, égal à celui de la famille non agricole.

Les données pour le Québec sont plus variables, en partie à cause de la petite taille de l'échantillon. Elles suivent cependant la tendance nationale selon laquelle le revenu des agriculteurs a connu, au début des années 70, une augmentation relative qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Les données de l'enquête montrent aussi qu'au Québec, comme dans l'ensemble du Canada, le revenu total net de la famille agricole a été, en moyenne, équivalent à celui des familles non agricoles au cours de la dernière décennie (Graphique 7).

Pour ce qui est de l'échelle des revenus nets, enfin, la proportion de familles agricoles canadiennes situées sous le seuil de faible revenu a baissé de 1965 jusqu'au milieu des années 70 pour se stabiliser ensuite jusqu'en 1986. Cela tient également pour le Québec (Graphique 8).

Ray D. BOLLMAN

Statistique Canada.

BIBLIOGRAPHIE

- AUKES, R.G. (1987), « Double-counting agricultural income », *Revue canadienne d'économie rurale*, XXV, 2, juillet : 463-480.
- BARLETT, Peggy F. (1986), « Part-time farming: Saving the farm or saving the life-style? », *Rural Sociology*, IV, 3 : 289-313.
- BOLLMAN, Ray D. (1980), « A comparison of the money incomes of farmers and non-farmers », *Revue canadienne d'économie rurale*, août : 48-55.
- BOLLMAN, Ray D. et Pamela SMITH (1986), *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricole*, Ottawa, Statistique Canada, direction des Études analytiques, document 16, 42p.
- BRINKMAN, George L. (1981), *Les revenus agricoles au Canada*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 80p.
- BRINKMAN, George L. (1985), « Canadian agriculture in the 1980's: Conditions, farm performance, and policy implications », *Comparative Rural and Regional Studies*, été : 11-19.
- EHRENSAFT, Philip (1987), *Structure et performance du secteur canadien du bœuf*, Ottawa, Agriculture Canada, juillet, 55p. (document de travail).

- EHRENSAFT, P. et R.D. BOLLMAN (1985), « Changements dans les caractéristiques structurelles et dans les facteurs de production marquant l'économie agricole moderne », *Compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, Ottawa, Agriculture Canada, décembre : 173-185.
- FITZPATRICK, J.M. et C.V. PARKER (1965), « Distribution of income in canadian agriculture », *Revue canadienne d'économie rurale*, XIII, 2 : 47-64.
- GREEN, Joe (1966), *Débats de la Chambre des communes*, Canada, 27^e législature, 1^{re} session, 2 mars : 2057.
- KULSHRESHTHA, Surendra N. (1965), *Considerations Involved in Developing a Valid Comparison of Farm and Non-farm Incomes in Canada, 1926-1961*, Winnipeg, Université du Manitoba (thèse de doctorat en économie rurale).
- KULSHRESHTHA, Surendra N. (1966), « An approach to Develop Comparisons of Farm and Non-farm Incomes in Canada », *Revue canadienne d'économie agricole*, XIV, 1 : 61-74.
- KULSHRESHTHA, Surendra N. (1967), « Measuring the Relative Income of Farm Labour, 1941-1961 », *Revue canadienne d'économie rurale*, XV, 1 : 28-43.
- LOYNS, R.M.A. (1980), *Farm to Food Prices*, Ottawa, Conseil économique du Canada, document de travail n° 157, janvier, 30p.
- PORTEOUS, W.L. (1974), « Niveau du revenu des exploitations agricoles du Canada », *Compte rendu de la conférence des perspectives agricoles canadiennes*, Ottawa, Agriculture Canada, décembre : 133-142.
- Revenu Canada Impôt, *Statistiques fiscales*, Canada (annuel).
- ROBSON, Nigel, Ruth GASSON et Berkeley HILL (1987), « Part-time farming implications for farm family income », *Journal of Agricultural Economics*, XXXVIII, 2 : 167-191.
- SALANT, Priscilla, M. SMALE et W. SAUPE (1986), *Farm Viability: Results of the USDA Family Farm Surveys*, Washington, U.S. Department of Agriculture, Rapport de recherche n° 60, juillet, 19p.
- SCHULTZ, Theodore W. (1949), *Production and Welfare of Agriculture*, New York, Macmillan, 225p.
- SHAW, Paul (1979a), « A note on shifts in parity, poverty, and sources of farm family income in North America », *Economic Development and Cultural Change*, XXVII, 4, juillet : 645-652.
- SHAW, Paul (1979b), « Canadian farm and non-farm family incomes », *American Journal of Agricultural Economics*, 61, 4, novembre : 676-682.
- Statistique Canada, *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, Canada, Document 13-207.